

Le projet relatif aux fraudes sur les engrais.
Adopté.
La séance est levée à 5 heures 30.
Lundi séance publique à 2 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par fil SPÉCIAL)

Séance du jeudi 13 Janvier
Présidence de M. Blanc, président d'âge.
La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le président appelle M. Floquet au siège de la présidence où vient de le placer de nouveau la confiance de ses collègues.

Allocution du président
M. Floquet prend place au fauteuil et prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers collègues,
En m'appelant de nouveau à diriger vos débats, vous me faites le plus grand honneur qui puisse être accordé à un citoyen. Souffrez que je vous en exprime, avec une vive émotion, toute ma reconnaissance.

J'essaierai de justifier votre confiance, en accomplissant mon devoir qui est de maintenir contre toutes les passions, la liberté de toutes les opinions, le respect de toutes les convictions. Ce devoir d'ailleurs, et j'en parle par expérience, n'est pas aussi difficile qu'on se le croit. Un patriotisme éprouvé les a dictés, nous les avons réunis avec déférence.

Pour n'être point un simple amateur, je n'ai pu de rester à la hauteur du mandat dont vous me avez pas jugé indigne. Je me contente, au premier chef de cette année législative, de vous adresser mes vœux et mes souhaits. Je fais des vœux bien sincères pour que les républicains, mes amis, prennent en faveur de cette année législative, de votre ambition pour la durée paisible et la justice féconde du gouvernement de la République.

« Pour n'être point un simple amateur, je n'ai pu de rester à la hauteur du mandat dont vous me avez pas jugé indigne. Je me contente, au premier chef de cette année législative, de vous adresser mes vœux et mes souhaits. Je fais des vœux bien sincères pour que les républicains, mes amis, prennent en faveur de cette année législative, de votre ambition pour la durée paisible et la justice féconde du gouvernement de la République.

« Pour n'être point un simple amateur, je n'ai pu de rester à la hauteur du mandat dont vous me avez pas jugé indigne. Je me contente, au premier chef de cette année législative, de vous adresser mes vœux et mes souhaits. Je fais des vœux bien sincères pour que les républicains, mes amis, prennent en faveur de cette année législative, de votre ambition pour la durée paisible et la justice féconde du gouvernement de la République.

M. Floquet donne lecture d'une lettre du ministre des affaires étrangères informant la Chambre que les obsèques de M. Paul Bert sont fixées au 15 et invitait les députés à y prendre part.

Les projets de M. Lockroy
M. Lockroy expose divers projets de loi concernant l'hygiène publique et les établissements insalubres, ainsi que la production des travailleurs contre les accidents dans les établissements industriels.

Le budget
M. Dauphin, ministre des finances, dépose le projet rectificatif du budget de 1887 comprenant au budget extraordinaire un crédit de 85 millions pour le ministère de la guerre.

M. de Soubeyran demande que le crédit soit distribué sur trois années à titre de commission spéciale.

M. Dauphin insiste pour que le crédit de 85 millions soit distribué avec l'ensemble du budget.

M. d'Aillières demande que le rapport de la commission soit distribué 24 heures avant la séance de lundi.

La Chambre décide que la discussion du budget ne sera reprise que si le rapport est distribué à temps.

La loi sur les cotisations
M. Barouille demande que la discussion de la loi sur les cotisations commence immédiatement après la discussion du budget.

On vote sur cette motion.

A la majorité de 396 voix contre 212 sur 518 votants, la loi sur les cotisations est mise à l'ordre du jour immédiatement après le budget.

La proposition de M. de Jouvenel n'est pas mise à l'ordre du jour.

M. le président propose de mettre après la loi sur les cotisations à l'ordre du jour tel qu'il avait été réglé à la dernière session (Adopté).

Le désarmement général
M. le Président annonce que M. André Boyer a déposé un projet de résolution tendant à la réunion d'une conférence internationale pour étudier les moyens d'arriver au désarmement général, et à l'institution d'un tribunal arbitral pour régler les différends entre nations.

M. André Boyer demande la déclaration d'urgence et donne lecture de l'exposé des motifs.

M. F. Passy dit que cette proposition a une extrême importance et demande que la Chambre suspende son vote sur la question jusqu'à ce qu'une commission ait examiné la question. L'orateur avait l'intention de présenter un projet de résolution analogue, mais différemment motivé, et appuyé par un certain nombre de députés. La commission qui sera nommée.

L'urgence n'est pas déclarée.
Lundi à 2 heures séance publique.
La séance est levée à 3 h. 1/2.

NOUVELLES DU JOUR

La loi militaire allemande.— La dissolution du Reichstag

Berlin, 13 janvier.— Le vote de la motion Stauffenberg, acceptant le projet gouvernemental pour la dissolution du Reichstag, est certain. Il sera suivi de la dissolution du Reichstag.

Les élections aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissements
Paris, 13 janvier.— M. Barouille a saisi la Chambre d'un projet de loi tendant à mettre un délai de deux mois entre les élections aux conseils généraux et les élections aux conseils d'arrondissement.

Un déraillement — Pas de victimes
Nogent-le-Rotrou, 13 janvier.— Le train n° 81 a déraillé sur une aiguille, à l'entrée de la gare d'Arrou, point de bifurcation de la ligne de Nogent-le-Rotrou.

Trois voyageurs ont été légèrement contusionnés. Plusieurs trains ont dû être transbordés. La circulation régulière sera rétablie aujourd'hui.

Rixes graves à bord d'un steamer à Marseille
Marseille, 13 janvier.— Un fait grave vient de se produire en matière d'émigration.

Le steamer anglais *Leok-Champlain*, de la Compagnie Chipping Co, avait été affecté par un entrepreneur belge, M. Straus, habitant Paris, pour transporter 600 émigrants de Marseille à Buenos-Ayres.

Or, le résultat de l'inspection halieutique faite par M. Peretti, commissaire spécial de la gare et des ports, auquel est dévolu aussi le service de la santé des émigrants, est loin de répondre aux justes exigences des lois françaises régissant la matière.

On travaille en ce moment à améliorer les installations de ce steamer, de nombreuses plaintes se produisant parmi les passagers qui portent leurs doléances de toutes parts. La situation s'est, en outre, compliquée par des discussions qui ont dégénéré en rixes assez sérieuses.

C'est à propos de la distribution du vin et des places accordées à bord, aux émigrants italiens et syriens. Ces derniers, moins nombreux, ont en le dessous. Deux d'entre eux ont été assez maltraités et un troisième est mort.

Le commandant de Leco-Champlain, réclame une issue plus favorable que celle qu'il réclame. On a toute hâte l'intervention de la police, annonçant à M. Meyer, commissaire de police du 10^e arrondissement, qu'il avait déjà des morts et des blessés.

L'arrivée de M. le procureur de la République mit fin à la bagarre, et le magistrat, bien inspiré, fit débarquer les émigrants, qui n'auraient cessé d'être en butte aux vexations de leurs adversaires.

Les Syriens sont logés dans une auberge de la rue du Saule; ils partiront pour Buenos-Ayres par un autre navire.

Les émigrants ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

De tels événements ne se sont jamais produits à bord des navires marseillais affectés d'ordinaire au transport des émigrants.

Le cardinal Ferrieri
On lit dans le *Monde* :

« Nous avons le regret d'apprendre que S. Em. le cardinal Ferrieri, évêque de la Sacra Congrégation des évêques et réguliers, est tombé gravement malade.

« Son Eminence a demandé et obtenu la bénédiction apostolique. »

Le budget extraordinaire de la guerre
Paris, 13 janvier.— Le budget extraordinaire de la guerre contient un crédit de 85 millions. L'exposé des motifs dit seulement qu'il est d'un grand intérêt pour la sécurité du pays de procéder immédiatement à la distribution des armes et de compléter le système défensif de la France.

Le crédit de 85 millions est nécessaire pour cela en 1887; sur cette somme, 71 millions seront affectés à la fabrication des armes et 15 millions à la construction de casernes et de travaux de fortifications.

Le budget extraordinaire des travaux s'élève à 51 millions.

Les obsèques de Paul Bert
Toulon, 13 janvier.— Le débarquement du corps de M. Paul Bert a eu lieu à une heure. M. Bert y assistait en pleurant; une chaloupe à vapeur a porté le cercueil à terre; elle était escortée par l'embarcation de l'amiral Duperré et de autres navires de guerre; le cercueil a été hissé sur le char funèbre dont les tentures horizontales étaient déjà servies pour les obsèques de Gambetta.

L'amiral Duperré-Thouars, préfet maritime, a prononcé une allocution; le cortège s'est mis alors en marche.

En passant devant la Préfecture, il a été accueilli par une bande de gamins; une bousculade à coups de poings s'en est suivie et c'est au milieu du désordre le plus complet qu'il arriva à la gare où le préfet de Var a prononcé un autre discours.

Trois cents personnes à peine assistaient à la mise en wagon.

La loi militaire au Reichstag
Berlin, 13 janvier.— La séance au Reichstag a encore été presque entièrement remplie par des discours de M. de Bismarck, de M. de Bismarck et du ministre de la guerre.

Le chancelier a défendu sur sa politique dans les affaires bulgares. La discussion générale est close; le Reichstag s'est ajourné à demain à 1 heure.

Le désarmement général
M. le Président annonce que M. André Boyer a déposé un projet de résolution tendant à la réunion d'une conférence internationale pour étudier les moyens d'arriver au désarmement général, et à l'institution d'un tribunal arbitral pour régler les différends entre nations.

M. André Boyer demande la déclaration d'urgence et donne lecture de l'exposé des motifs.

M. F. Passy dit que cette proposition a une extrême importance et demande que la Chambre suspende son vote sur la question jusqu'à ce qu'une commission ait examiné la question. L'orateur avait l'intention de présenter un projet de résolution analogue, mais différemment motivé, et appuyé par un certain nombre de députés. La commission qui sera nommée.

L'urgence n'est pas déclarée.
Lundi à 2 heures séance publique.
La séance est levée à 3 h. 1/2.

taxe démesurément bas, se sont relevés à partir d'avril dernier sous l'influence de grands ordres d'achat de tissus. Cette demande de tissus est venue principalement des Etats-Unis et de l'Angleterre, et semble avoir été désignée plus particulièrement sur nos centres manufacturiers français: Roubaix, Reims, Fourmies. Cette demande non seulement a épuisé un stock de tissus qui pesait lourdement sur nos marchés de production, mais encore a déterminé une activité qui se prolongera vraisemblablement pendant quelque temps, et a enfin ramené la confiance qui était fort ébranlée chez nos industriels. Les cours de la matière première devaient nécessairement se ressentir de cette reprise bien marquée, et cette augmentation générale dans le marché de l'industrie lainière s'est traduite par une hausse de 40 à 50 0/0.

Nos laines de la Plata ont largement profité de cette plus-value à cause de leur emploi qui se généralise de plus en plus, et de la faveur que la mode témoigne de nouveau aux tissus fins (métrinos et cashmeres), et surtout à cause du déficit dans la production de la dernière année aussi qu'il ressort de la statistique suivante :

Exportation générale du 1^{er} octobre au 30 septembre 1884-85-86

	1884-85	1885-86
France	153.007 balles	140.885 balles
Belgique	85.875 »	77.146 »
Angleterre	4.398 »	6.573 »
Autriche	4.273 »	4.273 »
Allemagne	57.184 »	43.006 »
Espagne	15 »	55 »
Portugal	97 »	1.454 »
Etats-Unis	5.991 »	1.454 »
Bretagne	330 »	682 »
Total	318.863 balles	387.974 balles

Une nouvelle campagne va s'ouvrir. Il n'est guère possible d'en évaluer l'importance. Mais, pendant les quatre derniers mois, la production a été grande dans toute la province; les troupeaux ont souffert et ont été dans un grand nombre de districts dépeuplés par l'épidémie. Il est donc probable que la production de la laine sera plus recueillie qu'au cours de la dernière année, et que la diminution de l'exportation sera moindre.

Laines
Avers, 13 janvier.
On a vendu 23 balles de laine La Plata en suite.

Londres, 13 janvier.
Ventes de laines inf. — 6,400 balles ont été présentées aujourd'hui, y compris 2,600 Perse et 1,200 mouline. Public nombreux; les cours sont inchangés, mais pour les laines fines, les cours ont été également fermes. La plus grosse partie des Perse a été retirée.

New-York, 8 janvier.
Le marché reste très calme pour cet article, mais les détenteurs ne font aucune concession et se tiennent à l'écart, car ils espèrent que l'été prochain sera plus active au commencement de cette année. On signale un mouvement considérable à Boston, où les vendeurs ont obtenu facilement les prix cotés.

Mouvement maritime lainier
Le steamer anglais *Solway* est parti le 11 janvier du Havre pour le port de Southampton et diverses destinations.

Le steamer *Groenland* a suivi de Lisbonne le 10 janvier pour la Plata, avec les mottes.

Le steamer anglais *Mevlara* allant de Londres à Brisbane (Australie) chargé de laines en retour pour ce port, a touché le 8 janvier à Rockhampton.

Le steamer *Saltz* est arrivé à Marseille le 9 courant et a chargé 302 balles laines chargées à Sydney (Australie) et de 702 balles laines en ce port à destination de Marseille, Londres et le Havre.

De 107 balles laines chargées à destination de 1.937 balles laines en ordre chargées à Adelaïde, et de 208 balles pour Londres.

Le steamer *Ville de Dinosa-Ayres* est attendu pour le 17 janvier au Havre de la Plata, porteur de laines à option et à ordre.

Le steamer *San-Negro* est attendu à Dunkerque dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Casco* est arrivé le 11 janvier à Londres de l'Australie, avec laines à ordre.

Le steamer anglais *Paros* allant de Londres en Australie, porteur de laines pour ce port, a passé le 11 janvier à 10 h. 30 matin, à Aven.

Le steamer anglais *Liguria* allant à Londres avec laines à ordre, a quitté Aven le 10 janvier.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Le steamer anglais *Adelphi* est attendu à Rockhampton dans quelques jours, venant de Mont. et B.A. avec laines, peaux, gants, etc.

Les steamers *Sutler* et *Essex* prennent des laines pour Londres à Sydney (Australie), le 12 janvier.

Le steamer *Sutler* est parti le 12 janvier de Marseille pour l'Australie, allant charger en laine pour l'Europe.

Le steamer *Valencia* est parti le 12 janvier de Marseille pour B.-A., allant charger des laines.

Le steamer *San Martin* a suivi le 10 janvier de Malaga pour la Plata, où il chargera des laines pour le Havre et Dunkerque.

Le steamer anglais *Orizaba* allant de l'Australie à Londres avec laines à ordre, a touché à Naples le 10 janvier.

Le steamer *Equateur* est parti le 9 janvier de Montevideo pour le Havre, avec laines à ordre.

Le steamer *Guatémala* a débarqué à Marseille le 11 janvier 32 balles laines lavées provenant de Cotte.

Marchés anglais

Londres, 13 janvier.
Accroissement d'activité, et prix fermement maintenus. Les laines de la Plata ont été particulièrement solides ces jours-ci.

L'augmentation se maintient de même dans la demande de laines de la Plata, où il chargera des laines pour le Havre et Dunkerque.

Le marché des laines est actif, la demande est importante, les ordres en mains sont nombreux, et les consommateurs repoussent tout à fait l'exportation de grandes quantités de laines de coton, des prix légèrement meilleurs.

Manchester, 13 janvier.
Fils et tissus. — Les tissus convenables pour l'hiver sont recherchés, toutefois les prix offerts sont plutôt en dessous de ce que les producteurs veulent accepter à présent. Les laines disponibles pour la consommation ne se trouvent que par petites quantités. Les consommateurs repoussent tout à fait l'exportation de grandes quantités de laines de coton, des prix légèrement meilleurs.

Par délibération du 2 décembre dernier, le Conseil municipal a autorisé le Maire à conclure à la Chambre de Commerce, pour une durée de 18 ans, la jouissance de la bourse de Commerce moyennant une redevance annuelle de 2,000 francs, mais sous réserve que le bail contiendra une clause résolutoire pour le cas où la ville se déciderait à construire sur l'emplacement actuellement occupé par cet édifice. M. le Préfet demande l'avis des membres du Conseil sur la décision prise par le Conseil municipal.

La Chambre déclare accepter définitivement les conditions formulées dans la délibération du Conseil municipal du 2 décembre 1886 et qu'elle n'a rien à proposer en ce qui concerne également la réserve qui y est exprimée à savoir que le bail devra contenir une clause résolutoire pour le cas où la ville se déciderait à construire sur l'emplacement actuellement occupé par cet édifice. M. le Préfet demande l'avis des membres du Conseil sur la décision prise par le Conseil municipal.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.

M. Henri Mathon, délégué de la Chambre, rend compte de la démarche collective faite à Paris par les députés de la Chambre de Commerce de la région près de l'Administration du chemin de fer du Nord, pour obtenir que la durée de validité des billets d'aller et retour soit prolongée dans les mêmes proportions que les billets de Commerce par la Bourse.

La Chambre se propose de voter une proposition pour signer le bail à passer avec l'Administration municipale.